

DÉCISIONS de la 1^{re} Assemblée générale extraordinaire de tous les membres de
l'Alliance des professeurs et professeurs de Montréal
tenue le jeudi 8 octobre 2020
en vidéoconférence

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 01.01** Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que présenté au document AG.2021.001 :
1. Adoption de l'ordre du jour
 2. Mesures sanitaires COVID-19

MESURES SANITAIRES COVID-19

- 01.02** Que l'Alliance enjoigne au CSSDM de dénoncer publiquement l'incohérence de certaines mesures du plan, la difficulté, voire l'impossibilité d'appliquer certains éléments du plan, notamment la distanciation et le respect des bulles-classes et l'effet de la subsidiarité sur l'application des règles de sécurité.
- 01.03** Que l'Alliance enjoigne au CSSDM de mandater immédiatement des ressources externes afin de trouver rapidement des solutions concrètes aux problèmes de ventilation, conduits et filtres défectueux ou inadéquats (absence de fenêtres ou de fenêtres qui s'ouvrent, températures hivernales qui arrivent à grands pas, etc.) afin d'assurer des milieux sains aux personnels enseignants et aux élèves.
- 01.04** Que l'Alliance exige de la Direction de la santé publique et du gouvernement que des centres de dépistage dédiés aux gens du milieu scolaire soient immédiatement mis en place afin d'avoir accès à des tests rapidement et à des résultats dans les 24/48 heures.
- 01.05** Que l'Alliance demande des tests de COVID sur place dans les écoles spécialisées pour le personnel autant que pour les élèves.
- 01.06** Amendement à la proposition CA4 : que la prime COVID ne soit pas limitée aux zones rouges.
- 01.07** Amendement à la proposition CA4 : ajouter, à la fin, les mots suivants : « ainsi qu'un paiement au 1/1000^e de toutes les tâches s'ajoutant au travail des enseignants et enseignantes en raison de la pandémie ».
- 01.08** Que l'Alliance exige du gouvernement qu'une prime associée à la COVID soit offerte aux enseignantes et enseignants, ainsi qu'un paiement au 1/1000^e de toutes les tâches s'ajoutant au travail des enseignants et enseignantes en raison de la pandémie.
- 01.09** Que l'Alliance exige du gouvernement que la consigne pour le port du couvre-visage au secondaire, à la formation professionnelle et à l'éducation aux adultes soit étendue aux élèves du primaire, de la 3^e année à la 6^e année, et que les élèves du préscolaire et du premier cycle du primaire portent le couvre-visage dans les aires communes, dans le transport scolaire et en présence d'élèves d'autres groupes-classes.



- 01.10** Amendement à la proposition CA6 : biffer après « gouvernement » et remplacer par « qu'il donne aux équipes-écoles de l'ordre secondaire le pouvoir d'adopter et d'appliquer un modèle d'organisation scolaire approprié à la situation ».
- 01.11** Que l'Alliance exige du gouvernement qu'il donne aux équipes-écoles de l'ordre secondaire le pouvoir d'adopter et d'appliquer un modèle d'organisation scolaire approprié à la situation.
- 01.12** Que l'Alliance exige du gouvernement une révision du mode d'évaluation pour tous les secteurs.
- 01.13** Que l'APPM exige du gouvernement l'annulation des épreuves ministérielles et que l'APPM exige du CSSDM l'annulation de ses épreuves imposées pour l'année scolaire en cours.
- 01.14** Demande de dépôt de la proposition Cloutier.
- 01.15** Demande de dépôt de la proposition Pelchat 1.
- 01.16** Que le comité Action-Mobilisation de l'APPM élabore divers moyens de pression pour appuyer les propositions adoptées lors de l'AG du 8 octobre.
- 01.17** Que l'APPM exige du CSSDM et des différents établissements scolaires que les suppléantes et les suppléants soient avertis lorsqu'il leur est proposé de remplacer dans une classe où un cas de Covid-19 est soupçonné.
- 01.18** Demande de dépôt de la proposition Marchand-Bernatchez 2.
- 01.19** Amendement à la proposition Vallières : biffer « exige du CSSDM » et remplacer par « rapporte au CF de la FAE la proposition ».
- 01.20** Que l'APPM rapporte au CF de la FAE la proposition de s'assurer que les établissements scolaires priorisent les mêmes suppléantes et suppléants par des contrats mensuels ou en jumelant les suppléantes et suppléants au plus petit nombre d'écoles que possible, garantissant ainsi une meilleure stabilité d'emploi et une réduction des déplacements du personnel précaire.
- 01.21** Demande de dépôt de la proposition Henrichon.
- 01.22** Que l'Alliance demande l'augmentation des journées pédagogique surtout en EDA et FP.
- 01.23** Que l'APPM demande au CSSDM de s'assurer que les directions d'écoles appliquent des directives du gouvernement quant à privilégier le télétravail pour les autres tâches que celles en présence d'élèves afin de limiter les risques.
- 01.24** Que l'Alliance exige du ministère qu'il informe l'ensemble des secteurs des nouvelles mesures sanitaires, ce qui inclut le secteur de la Formation professionnelle.